

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 63 (1925)
Heft: 7

Artikel: "On y rit... On ira" au Théâtre Lumen
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-219346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Boussière et M. Mouchard, premier magistrat municipal de Saint-Pierre-du-Hasard et coquetier de son métier. Saint-Pierre-du-Hasard est un joli village paresseusement vautré dans l'herbe, sur un épaulement de montagne, à proximité de la plaine et à proximité des sapinières, qui tend à devenir une station estivale. Deux ou trois hôtels propres et simples y font fortune. Des chalets ont été aménagés ou bâtis pour recevoir les étrangers. Et précisément cette Mme Boussière, de Paris, s'il vous plaît, venait d'en acheter un qu'elle bouleversait de fond en comble, perçant des fenêtres, ajoutant une véranda et dessinant des parterres. C'était une personne sentimentale et lettrée, qui découvrait la campagne sur le tard, non sans une certaine frayeur. Elle avait lu *Les Paysans* de Balzac, et pensait déjouer les machinations qu'elle imaginait autour d'elle par sa bonne grâce, ses services et ses aumônes. C'est pourquoi, elle n'avait rien eu de plus pressé que de courir tour à tour chez le maire et le curé pour leur demander des adresses et se faire bien voir dès le début de son installation.

Pendant, après sa visite, le maire et le curé — M. l'abbé Panis, d'habitude tout occupé du soin de ses abeilles — se rencontrèrent à mi-chemin du presbytère et de la maison commune. Ils étaient pareillement soucieux et avaient la mine basse.

— J'allais chez vous, convint M. Mouchard.
— Et moi de même, avoua le prêtre.

Sans être hostiles l'un à l'autre, ils ne se recherchaient point dans la vie ordinaire. Quelle préoccupation les portait ainsi à se joindre ? Accoutumés aux palabres dans les fermes pour acquérir ses œufs à bas prix, le coquetier, aussitôt engagée la conversation.

— Et dites-moi, monsieur le curé, connaissez-vous, dans la commune, des indigents ?

L'abbé Panis, interloqué, fit un « oh ! » de surprise.

— J'allais, monsieur le maire, vous poser la même question.

— Vous avez vu cette dame, cette dame de Paris ?

— Mme Boussière ? Elle m'a remis une somme pour mes pauvres.

— Elle a déposé entre mes mains un don pour le bureau de bienfaisance.

— Je n'ai pas de pauvres.

— Je ne connais pas d'indigents.

La commune de Saint-Pierre-du-Hasard a rencontré depuis quelques années une prospérité sans égale. A ses pâturages, à ses forêts, à ses champs fertiles, elle a ajouté une culture nouvelle, celle de l'étranger. En sorte qu'elle vend ses produits avantageusement et, comme tous ses habitants possèdent quelque bonne terre, des bras solides et de l'entregent, la misère y est aujourd'hui inconnue.

Fallait-il donc rendre l'argent à la dame, l'argent du bureau de bienfaisance et celui de la paroisse ? Tous deux paysans, le maire et le curé hésitaient devant une solution aussi radicale. Pareillement embarrassés, ils gardaient le silence, que le coquetier rompit le premier :

— Il y aurait bien un moyen.

— Ah ! vous avez trouvé ?

— Sans doute. Ce serait d'en faire venir un.

— Un quoi ?

— Un indigent.

— Faire venir un indigent du dehors ? Vous n'y pensez pas, monsieur le maire.

— J'y pense parfaitement. Cet argent qu'on nous a remis doit rester dans la commune où l'indigent que nous aurons fait venir le dépensera.

— Mais enfin, on ne fait pas venir un pauvre comme un médecin.

— Il y en a en ville.

— Prenez garde qu'il ne contamine votre commune, ma paroisse.

— Nous le choisirons. Que diriez-vous d'une veuve de guerre ou d'un mutilé ?

— Je redoute certaines veuves de guerre. Il y a des mutilés qui boivent leur pension.

— Justement : nous avons des cafés.

— Je ne tiens pas à remplir vos cafés. Je préfère envoyer cette somme à mon évêque ou plutôt à quelque collègue moins favorisé.

— Ah ! mais non, monsieur le curé, l'argent ne doit pas sortir de Saint-Pierre-du-Hasard.

— Puisque nous manquons de pauvres.

— Nous en aurons, monsieur le curé, nous en aurons. Ou plutôt nous en aurons un. Je ne tiens pas à en avoir davantage.

— Votre moyen est dangereux, monsieur le maire. On ne mesure pas à la pauvreté sa part. Cependant vous êtes le maître : essayez si bon vous semble.

M. Mouchard ayant écrit à la ville, on lui expédia incontinent une veuve de guerre escortée de cinq enfants, une veuve encore jeune. Une maison, abandonnée par un habitant de la commune qui en avait construit une autre plus spacieuse, lui fut louée, et voilà déjà une source de bénéfices. Cette maison n'était pas meublée et tombait en ruines. Quand Mme Boussière revint à la charge et réclama ses pauvres :

— Il y a bien cette Mariette, lui signala le curé.

— C'est curieux, Monsieur le maire me l'avait déjà désignée. Vous marchez d'accord : c'est parfait.

— Elle en a grand besoin, la pauvre femme. Pas de meubles, un toit qui tombe. Son mari est mort à la guerre.

— De maladie, monsieur le curé.

— De maladie précisément, de sorte qu'elle n'a pas de pension.

La veuve Pinchaud reçut des subsides, directement et par le bureau de bienfaisance dont elle absorba toutes les disponibilités. Elle fut en outre meublée et le charpentier lui fut envoyé, qui mit à regotoyer son toit un temps d'autant plus inusité qu'on le vit rarement dessus.

Ses enfants, déployés en tirailleurs, la ravitaillaient en fruits et en légumes. Elle-même accomplissait lentement quelques menus travaux de blanchissage. Elle portait des bas de soie. A la « vogue », qui est la fête patronale du village, elle dansa tant et si bien que Jean Bénat rompit ses fiançailles avec Catherine Pesson ; mais, quand le curé lui demanda s'il épousait la veuve, il répondit qu'il verrait plus tard. Et les femmes, désormais, refusèrent de parler à l'étrangère. Appelé par son métier à beaucoup circuler, le maire prenait légèrement sa responsabilité dont l'abbé Panis sentait tout le poids.

Cependant le feu prit à la grange de Berton. Ce Berton était le propriétaire de l'immeuble branlant occupé par la veuve Pinchaud et sa marmaille. La grange y passa, et par surcroît la maison d'habitation nouvellement bâtie qui était l'orgueil de la commune. Un été torride avait desséché les sources. Impuissants devant ce manque d'eau, les pompiers ne purent que vider la cave : ils s'y employèrent de leur mieux. Or, Berton n'était pas assuré. Il y avait maintenant à Saint-Pierre-du-Hasard un indigent véridique pourvu d'une famille nombreuse et sans abri. Quand il voulut reprendre à sa locataire le bâtiment qu'il lui avait loué, celle-ci, obstinément refusa de céder la place, bien qu'elle ne pût monter ni bail ni quittance. Berton voulut s'y installer de force. Il fut battu par Jean Bénat, qui s'y trouvait par aventure. Non seulement le nombre des indigents avait doublé dans la commune, mais leur camp était divisé. Les enfants se livraient dans les champs des batailles rangées, ce qui n'arrangeait pas les cultures, et le propriétaire évincé et inconsolable, qui errait dans les décombres laissés par l'incendie, menait des travaux d'approche pour rentrer en possession de sa vieille bâtisse.

Mme Boussière, heureuse, partageait ses libéralités, persuadée qu'elle acquerrait ainsi les sympathies unanimes, tandis que Berton ne voyait que l'aide fournie à l'ennemie et que la veuve Pinchaud, accoutumée à tout accaparer, se plaignait d'être volée de moitié. Bientôt la commune tout entière fut en guerre, les femmes prenant parti pour la famille Berton qui était du

pays et si éprouvée par le feu, les hommes — surnoisement — pour la veuve qui leur décochait des ceillades.

— Quel besoin aviez-vous de faire venir cette créature ? reprocha le curé au maire, quand le coquetier revint de tournée.

— Il nous fallait un indigent.

— La pauvreté vient bien toute seule.

Puisqu'elles ne pouvaient chasser Mariette Pinchaud, les femmes de St-Pierre-du-Hasard se retournèrent contre sa bienfaitrice, Mme Boussière. On mit celle-ci en quarantaine ; elle ne trouva ni œufs, ni légumes, ni lait, ni poulets. On débaucha ses domestiques. On saccagea son jardin. On souilla sa fontaine. Tant et si bien que, devant cet acharnement dont elle ne soupçonnait la cause, elle s'enfuit.

La veuve la suivit de près. Ne recevant plus aucuns subsides, elle abandonna à son tour sa villégiature et regagna la ville. Rassérénée, la population du village confondit dans la même réprobation les deux étrangères et tout entra dans l'ordre.
Henry Bordeaux.

Cinéma Théâtre Lumen. — Tous les jours, en matinée, à 3 heures, spectacle cinématographique : « Le Violon brisé » et « Gosseline », comédie humoristique en 3 parties de Louis Feuillade. Mentionnons encore « Un rue Lapin ! » succès comique et le Ciné-Journal suisse avec ses actualités mondiales et du pays.

Royal Biograph. — Au programme de cette semaine du Royal Biograph figure un des plus grands succès populaires de la cinématographie française « L'Enfant des Halles », grand film d'aventures dramatiques en 7 parties. La direction du Royal Biograph attire l'attention du public que L'Enfant des Halles est un film présenté entièrement en une seule fois. A chaque représentation les dernières actualités mondiales et du pays, par le Ciné-Journal suisse, dont le Royal Biograph et le Théâtre Lumen possèdent l'exclusivité pour Lausanne.

« On y rit... On ira » au Théâtre Lumen. — Du vendredi 13 au jeudi 19 février, tous les soirs à 8 h. 30 précises et dimanche 15 en matinée à 2 h. 30, représentation donnée par Mlle A. Turey, la grande vedette qui vient d'obtenir un triomphal succès à la Cigale à Paris et au Ciral Palace à Marseille et sa troupe dans « On y rit... On ira », revue en 3 actes et un prologue de MM. Thévenet et Marc-Cab, qui peut être vu par chacun et n'a absolument rien d'immoral.

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



Examen de la vue

et conseils gratuits

Emile TREUTHARDT, Opticien-Spécialiste
« Les ifs » St-Roch, Lausanne Tél. 45.49
Se rend dans toutes les localités du canton.

AGENT D'AFFAIRES PATENTÉ COTTENS Mce
18, Rue St-François — Lausanne — Téléphone 54.11
Représentation devant tous juges. — Recouvrements.
Recherches et renseignements de tous genres,
affaires pénales, plaintes et directions.

AUX SEMEURS VAUDOIS 40, rue de l'Alé, 40
Lausanne
Georges BALLY, Horticulteur grainier. — Semences
pour jardins et champs. Arbres fruitiers, Rosiers, etc.

CERCUEILS riches et ordinaires — P. SCHUTTEL
Rue du Nord 3 — LAUSANNE — Tél. 58.34
Prix et conditions avantageuses.

PHOTOS Une belle photo est signée
MESSAZ & GARRAUX
14, Rue Haldimand — Lausanne — Téléphone 86.23

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits
Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne